Département de la LOZERE **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERAT** Syndicat Mixte La Montagne Les Cheyssades

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Séance du 1er AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 1er avril à 10 Heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte La Montagne, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux des Cheyssades sous la présidence de M. Jean-Noël BRUGERON.

Date de la convocation: 24/03/2022

Nombre de membres :

En exercice: 15

Présents:

Nombre de suffrages exprimés :

- contre: 0

- pour : 8

<u>Présents</u>: Madame Raymonde JOUBERT, Messieurs Alain ASTRUC, Denis GRAS, Eric MALHERBE, Jean-Noël BRUGERON, Francis SARTRE, Alain GUENNOU, Alain SOULIER.

Objet: Adoption du Budget Primitif 2022

Le Comité Syndical, lors de la séance du 03 février 2022, a acté le rapport d'Orientations Budgétaires sur lequel le Budget Primitif 2022 a été construit à savoir :

Section de fonctionnement :

Dépenses: 3 208 254.74 Recettes: 3 208 254.74

Section d'investissement :

Dépenses: 3 161 054.61 Recettes: 3 161 054.61

Compte tenu des éléments présentés, le Comité Syndical adopte à l'unanimité le budget primitif 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

et publication ou notification du

Le Président,

Jean-Noël BRUGERON